



PRÉFET DU BAS-RHIN

Communiqué de presse

Strasbourg,
le 27 janvier 2020

20
élections
municipales
20

Les agents de la préfecture à la rencontre des citoyens pour encourager les inscriptions sur les listes électorales les 29, 30 et 31 janvier 2020

À moins de 2 mois des élections municipales, la préfecture du Bas-Rhin organise durant 3 jours plusieurs opérations de terrain pour inciter les citoyens à vérifier leur situation électorale et les guider, pour s'inscrire sur les listes, grâce à un service en ligne.

« êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ? il n'a jamais été aussi simple de voter »
« savez-vous que vous avez jusqu'au 7 février pour vous inscrire ? »

Aidant les citoyens à vérifier leur situation, les accompagnant dans leur démarche et répondant à leurs questions, les agents de préfecture seront présents à :

Strasbourg	Haguenau	Molsheim	Saverne	Sélestat
Jeu. 30 janvier de 10h à 11h Marché du Neuhof	Mer. 29 janvier à 15h dans le centre-ville à 16h à La Poste	Mer. 29 janvier de 10h à 12h à La Poste	Jeu. 30 janvier de 10h à 11h sur le marché	Jeu. 30 janvier de 10h à 11h dans le centre-ville
Ven. 31 janvier de 10h à 12h à la gare centrale			Ven. 31 janvier de 9h30 à 11h30 au centre cial Leclerc	

C'est la 1^{ère} fois qu'une telle opération est menée, avec l'objectif de rappeler à tous le droit de voter, au cœur du pacte social et républicain, et d'aider les citoyens dans cette démarche en ligne, simple et rapide.

Les journalistes souhaitant suivre les agents sont invités à s'annoncer sur pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est

LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est grâce à la modernisation du ministère de l'Intérieur et la mise en place du Répertoire électoral unique (REU) qu'il est aujourd'hui possible de réaliser l'ensemble de la démarche d'inscription sur les listes électorales en ligne.

En place depuis 2019, et utilisé pour la première fois pour les élections européennes, le REU est un nouveau système de gestion centralisée des listes électorales, géré par l'INSEE. Il permet entre autre, de garantir l'unicité des listes électorales en procédant automatiquement à des régularisations dans les cas suivants : doublons en cas d'inscription sur 2 listes , décès, privation du droit de vote.

POUR VÉRIFIER SA SITUATION ÉLECTORALE

1| Rendez-vous sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

2| Renseignez-la commune où vous pensez être inscrit ainsi que vos informations (nom de naissance, tous vos prénoms, date de naissance)

3| Vous obtiendrez ainsi la confirmation de votre inscription dans cette commune. Si ce n'est pas le cas, retentez en veillant à bien saisir vos informations. Si vous n'obtenez toujours pas de résultat, vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales soit en mairie, soit en ligne.

POUR S'INSCRIRE EN LIGNE SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LE 7 FÉVRIER

1| Rendez-vous sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396 puis « Accéder au service en ligne ».

2| Identifiez-vous ou créez votre compte sur www.service-public.fr ou via FranceConnect.

3| Saisissez vos informations personnelles et indiquez la commune où vous souhaitez vous inscrire.

4| Fournissez les pièces justificatives demandées.

LE VOTE PAR PROCURATION, COMMENT ÇA MARCHE ?

1| Faites votre démarche le plus tôt possible, des délais de traitement sont à prévoir.

2| Trouvez l'électeur qui vous représentera le jour du vote. Ce dernier doit être impérativement inscrit sur les listes électorales de la même commune que vous (mais pas forcément le même bureau de vote).

3| Rendez-vous dans un tribunal judiciaire, une brigade de gendarmerie ou un commissariat de police.

4| Fournissez le formulaire à remplir (disponible sur place ou sur le site www.service-public.fr) et une pièce d'identité.

Le jour J, l'électeur que vous aurez mandaté n'aura besoin d'aucun document supplémentaire pour voter à vote place, mais n'oubliez pas de le prévenir vous-même car il ne recevra pas de notification.

Contact presse

Aurélie Contrecivile

Tél. : 06 73 85 16 45

Mail : aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est